



LES CADETS DE LA DÉFENSE

✓ Dispositif partenarial entre l'Éducation nationale et le Ministère des Armées dans le cadre de son plan « Égalité des chances », les cadets de la Défense reposent sur le volontariat de ses acteurs : cadets, militaires, enseignants.

Les notions fondatrices du **vivre ensemble** et de la **cohésion nationale**, le **sens des responsabilités** et le **dépassement de soi** représentent des engagements forts. Les jeunes sont sélectionnés sur dossier et reçus en entretien en fin d'année de 4^e. Être cadet peut constituer une étape dans le Parcours citoyen de l'élève avant le Service national universel, puis une Mission d'intérêt général : une occasion de tisser de belles relations humaines, de contribuer à la construction des citoyens de demain. « Le Parcours Avenir n'est pas négligé non plus, souligne Fabienne Pustel*, les cadets ont la possibilité de mieux connaître les métiers et les missions des Armées ». Les activités pédagogiques, sportives et mémorielles, définies conjointement par les unités marraines et les services académiques, permettent aux jeunes une prise de conscience des valeurs collectives incarnées et portées par les Armées : visites de musées, de lieux de mémoire chargés d'histoire militaire, participations à des cérémonies patriotiques...

Cette année, les cadets du bassin cannois ont participé notamment à des activités sportives, fédératrices : course d'orientation au San Peyre, sortie accrobranche Canyon Forest, visite du SDIS 06** à la caserne sapeurs-pompiers de



Cannes La Bocca et de la base navale de Toulon, découverte des métiers, journée exceptionnelle à l'école de l'air et de l'espace à Salon-de-Provence avec démonstration de la Patrouille de France.

Le collège Émile Roux s'inscrit dans ce dispositif. Les cadets de la Défense participent notamment aux cérémonies patriotiques de la ville du Cannel comme lors de la Journée du souvenir des victimes de la Déportation. Le 19 mai dernier, accompagnés d'Agnès Boucly, leur professeure référente, les cadets de la Défense - Passeurs de Mémoire ont été honorés à la Préfecture de Nice du 3^e Prix de la Mémoire. Cette distinction récompense leur participation active à de nombreuses actions mémorielles tout au long de l'année. Elle honore les cadets, mais aussi l'ensemble de la communauté éducative et institutionnelle qui les accompagne. Elle rappelle que **la mémoire n'est pas seulement un héritage** : c'est une responsabilité que les élèves ont su porter avec sérieux et enthousiasme.

* Fabienne Pustel : professeure documentaliste au collège Émile Roux du Cannel.

** SDIS 06 : Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes.

Merci au collège Émile Roux d'avoir transmis ces photos à notre rédaction.